



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
5 juillet 2019
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2019
3-6 septembre 2019, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Dialogue structuré en matière
de financement**

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport sur le dialogue structuré en matière de financement 2018-2019

Résumé

Le présent rapport fait suite à la résolution [71/243](#) (2016) de l'Assemblée générale visant à améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques. Éclairés par la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont conduits en vertu de la proposition soumise au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement ([DP/FPA/2018/10/Add.1](#)) et dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, tel qu'énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement ([A/74/73/Add.1](#)).

Conformément à la décision [2018/18](#), ce rapport a été ajusté en vue d'améliorer la qualité des dialogues structurés en matière de financement, et vise à mettre en place un suivi des progrès spécifiques du FNUAP au regard du pacte de financement des Nations Unies, lequel intègre une série d'engagements ambitieux formulés par les États membres et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUM) afin d'assurer un financement souple et prévisible des activités de développement des Nations Unies.

Conformément au Plan stratégique 2018-2021 et à la stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP, le présent rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, tenant compte à la fois des ressources de base et des ressources diverses. Il propose également des éléments étayant la décision que le Conseil d'administration pourrait souhaiter adopter.



Table des matières

I.	Introduction.....	3
II.	Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies.....	3
A.	Dialogue structuré du FNUAP en matière de financement : visée, objectifs et progrès réalisés en 2018-2019	3
B.	Pacte de financement des Nations Unies.....	5
C.	Opérationnalisation de l'architecture de financement du FNUAP.....	5
III.	Situation financière du FNUAP.....	6
A.	Situation financière générale.....	6
B.	Aperçu des ressources de base.....	12
C.	Aperçu des contributions et instruments dédiés aux autres ressources.....	17
IV.	Considérations stratégiques et prospectives.....	25
A.	Perspectives pour 2019.....	25
B.	Pistes d'amélioration concernant la transparence, la redevabilité et la visibilité des résultats.....	26
V.	Éléments de décision.....	29

Les annexes de ce rapport sont consultables séparément sur le site Internet du FNUAP.

I. Introduction

1. Malgré les progrès tangibles réalisés depuis le tournant historique que constitue la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) du Caire, des millions de femmes et de filles n'ont toujours pas vu la promesse inscrite dans le Programme d'action de la CIPD se concrétiser. À l'heure où nous célébrons le 25^e anniversaire de la CIPD, le FNUAP entend continuer de solliciter l'engagement actif et les retours constructifs de l'ensemble de ses partenaires, y compris dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, afin de redonner un nouveau souffle au mouvement, de confirmer les engagements pris et de nouer de nouveaux partenariats pour honorer la promesse faite aux femmes et aux filles du monde entier.

2. Le présent rapport fait suite à la résolution 71/243 (2016) de l'Assemblée générale au sujet de l'examen quadriennal complet (EQC) et vise à améliorer le fonctionnement ainsi que l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques.

3. Éclairés par la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont conduits en vertu de la proposition soumise au Conseil d'administration au sujet des dialogues structurés en matière de financement (DP/FPA/2018/10/Add.1) et dans le cadre du financement et de la collaboration à l'échelle de l'ensemble du système, tel qu'énoncé dans le pacte de financement des Nations Unies adopté en mai 2019 au cours du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux activités opérationnelles de développement (A/74/73/Add.1).

4. Conformément à la décision 2018/18, ce rapport a été ajusté en vue d'améliorer la qualité des dialogues structurés en matière de financement, et vise à mettre en place un suivi des progrès spécifiques du FNUAP au regard du pacte de financement des Nations Unies, lequel intègre une série d'engagements ambitieux formulés par les États membres et le Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin d'assurer un financement souple et prévisible des activités de développement des Nations Unies.

5. Conformément au Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP et à la stratégie de mobilisation des ressources du Fonds, le présent rapport offre un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des perspectives de financement du Fonds, tenant compte à la fois des ressources de base et diverses.

II. Les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies

A. Dialogue structuré du FNUAP en matière de financement : visée, objectifs et progrès réalisés en 2018-2019

6. Les dialogues structurés en matière de financement visent à constituer durablement une coalition de donateurs plus diversifiée et à garantir des financements prévisibles et suffisants pour les trois prochains cycles du plan stratégique, afin de réaliser l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits en matière de reproduction d'ici à 2030. Pour atteindre ces objectifs, le FNUAP entend travailler sur trois principaux axes : 1) recueillir les fonds suffisants pour répondre aux besoins, combler les lacunes et réaliser des prévisions, en s'appuyant sur des données financières rigoureuses et actualisées ; 2) aligner les ressources sur les besoins programmatiques, au moyen d'une analyse solide ; et 3) démontrer les résultats atteints et assurer leur visibilité, notamment grâce aux instruments et aux plateformes numériques du FNUAP, améliorer l'accès aux données en temps réel et apporter une meilleure visibilité aux donateurs et aux partenaires.

7. À travers la mise en place de dialogues structurés en matière de financement, le FNUAP prévoit d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- (a) maintenir ou dépasser le financement plancher de 350 millions de dollars de ressources de base pour l'ensemble du cycle du Plan stratégique 2018-2021 ;
- (b) augmenter le nombre de contributeurs aux ressources de base – passer de 120 (référence de 2017) à 150 (cible de 2018) – et maintenir ce niveau tout au long du cycle du Plan stratégique 2018-2021 ;
- (c) multiplier le nombre de donateurs s'engageant à verser des contributions pluriannuelles ;
- (d) accroître la proportion des contributions aux ressources de base versées par d'autres donateurs que l'OCDE/CAD et les pays de programme – passer de 1,5 % (référence de 2017) à 10 % (cible 2018-2021) ;
- (e) favoriser l'opérationnalisation de l'architecture de financement du FNUAP et du pacte de financement.

8. Au cours de ces deux dernières années, le FNUAP a renforcé les dialogues menés avec les États membres au sujet du financement des résultats de développement fixés dans le Plan stratégique. Trois sessions informelles et une session formelle se sont tenues chaque année, avec la participation constante de différents États membres (donateurs historiques, donateurs émergents et pays de programme). Le FNUAP s'attelle tout particulièrement à rendre ces dialogues interactifs et à en assurer l'appropriation par l'ensemble des États membres. Les dialogues structurés en matière de financement ont mis l'accent sur 1) l'existence de financements prévisibles et durables pendant toute la durée du Plan stratégique 2018-2021, en utilisant les financements de base comme fondement du budget du FNUAP, 2) la qualité des ressources diverses, y compris les facteurs de fragmentation et la conformité avec la politique de recouvrement des coûts, 3) l'amélioration de la présentation des résultats et des ressources, 4) les initiatives en faveur du renforcement de la transparence et de la visibilité et 5) la collaboration avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies.

9. Les dialogues structurés en matière de financement ont permis aux États membres d'acquérir une meilleure compréhension de la situation financière du FNUAP à différentes périodes de l'année, d'échanger au sujet de solutions pour mieux relier les résultats aux ressources, et de discuter des progrès enregistrés par les instruments au cœur de l'architecture de financement du FNUAP dans le cadre plus large du pacte de financement des Nations Unies¹.

Tableau 1

Dialogues structurés en matière de financement : réalisations de 2017 et 2018 au regard des cibles

Objectifs et cibles des dialogues structurés en matière de financement	2017	2018
Nombre de dialogues structurés en matière de financement par an (cible : 3 sessions par an)	4 sessions (3 sessions informelles ; 1 session formelle)	4 sessions (3 sessions informelles ; 1 session formelle)
Minimum 350 millions de dollars de ressources de base	350 millions de dollars	379 millions de dollars
150 contributeurs aux ressources de base	120 pays	108 pays
Augmentation du nombre de contributions pluriannuelles aux ressources de base	39 pays	34 pays
Proportion des contributions aux ressources de base versées par d'autres donateurs que l'OCDE/CAD et les pays de programme (cible : 10 %)	1,3 %	1,2 %

Remarque : les objectifs atteints figurent en vert, les non atteints en rouge.

¹ L'ensemble des documents et supports sur les dialogues structurés du FNUAP en matière de financement sont disponibles sur une page dédiée à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/structured-funding-dialogues> (uniquement en anglais).

B. Pacte de financement des Nations Unies

10. Le pacte de financement des Nations Unies est un outil destiné à maximiser les investissements dans le système des Nations Unies pour le développement ainsi qu'à renforcer la transparence de ces investissements et la redevabilité dans l'atteinte de résultats à l'échelle du système. Les principaux paramètres du pacte de financement sont :

- (a) une meilleure présentation des exigences de financement, aux niveaux mondial et national ;
- (b) un renforcement des dialogues en matière de financement au sein de chaque organisation ;
- (c) un plaidoyer solide en faveur des ressources de base ;
- (d) une meilleure gestion des fonds communs et thématiques ;
- (e) une transparence accrue quant à l'utilisation des ressources ;
- (f) la visibilité et la communication des résultats.

11. La stratégie du FNUAP pour la mobilisation de ressources institutionnelles, l'architecture de financement destinée à appuyer le déploiement du Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP et les dialogues structurés en matière de financement sont pleinement alignés sur les paramètres et engagements inscrits dans le pacte de financement des Nations Unies. Le FNUAP entend continuer de contribuer au respect de ces paramètres, y compris par le biais de son système de dialogue structuré en matière de financement et d'autres initiatives afférentes. Les données de référence et les cibles relatives aux engagements spécifiques du FNUAP au titre du pacte de financement des Nations Unies sont disponibles en annexe (sur le site internet du FNUAP).

C. Opérationnalisation de l'architecture de financement du FNUAP

12. L'architecture de financement du FNUAP repose sur les instruments de financement suivants :

- (a) *Ressources de base (ordinaires)* ; elles constituent la pierre angulaire du FNUAP ;
- (b) *Ressources diverses (de cofinancement ou autres)* ; elles incluent notamment :
 - (i) *les fonds thématiques mondiaux* : le FNUAP a mis en place trois fonds thématiques pour appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique : le programme UNFPA Supplies, le Fonds d'affectation spéciale pour la santé maternelle et le Fonds thématique pour l'action humanitaire. Un quatrième fonds thématique sur la population et les données est en cours d'élaboration et sera lancé d'ici à la fin de l'année 2019 ;
 - (ii) *les mécanismes communs et interorganisations des Nations Unies* : il s'agit notamment d'instruments conjoints tels que le Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, le Programme conjoint FNUAP-UNICEF visant à l'abandon des pratiques de mutilation génitale féminine, l'initiative Spotlight pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles et le Fonds pour la consolidation de la paix ;
 - (iii) *les programmes et initiatives thématiques, régionaux ou multipays* : il s'agit notamment du projet d'Autonomisation des femmes et Dividende démographique au Sahel (SWEDD) de la Banque mondiale et du Programme mondial de prévention de la préférence pour les fils et de la dévalorisation des filles, soutenu par l'Union européenne.
 - (iv) *les instruments de financement communs à l'échelle des pays* : ces instruments facilitent les contributions communes en vue du déploiement pluriannuel de programmes de pays du FNUAP.

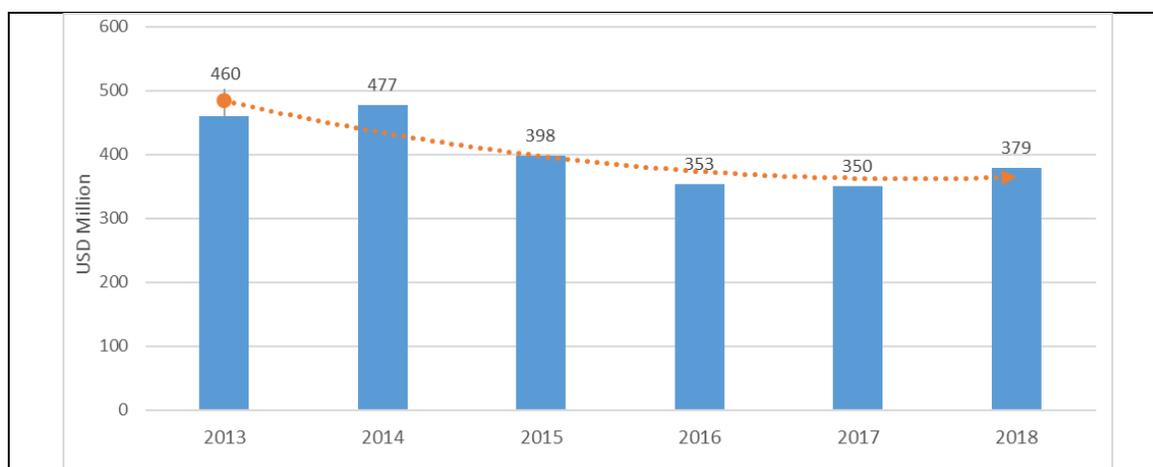
13. Le FNUAP encourage ses donateurs à contribuer à l'opérationnalisation de son architecture de financement en privilégiant autant que possible les instruments de financement de l'architecture décrite ci-dessus sur d'autres types de mécanismes affectés à un usage ciblé.

III. Situation financière du FNUAP

A. Situation financière générale

14. Les ressources de base représentent l'investissement le plus efficace à envisager dans le cadre du FNUAP. Elles permettent aux partenaires et aux pays donateurs du FNUAP de bénéficier d'une expertise unique et d'une solide présence sur le terrain au travers d'activités de développement dans plus de 150 pays et territoires, y compris en situation de crise, pour avancer vers l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Les ressources de base permettent au FNUAP de remplir efficacement son rôle normatif et d'offrir des services essentiels aux pays, communautés et individus, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, grâce à un appui de qualité et à des approches harmonisées. Le FNUAP est parvenu ces dernières années à stabiliser la baisse des contributions aux ressources de base.

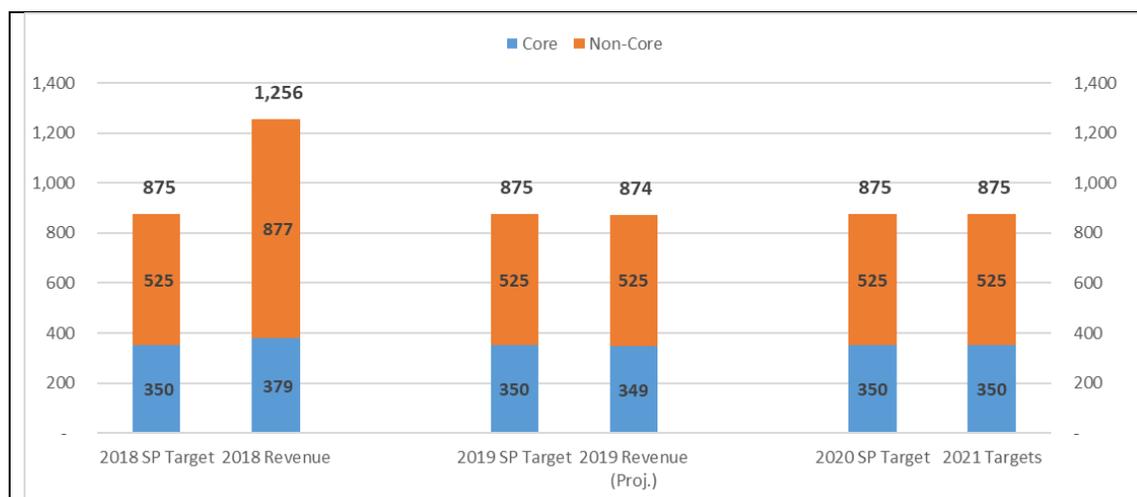
Figure 1
Ressources de base enregistrées en 2013-2018



15. Le Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP appelle à ne laisser personne de côté, une vision qui exige de mobiliser un minimum de ressources ordinaires – le fondement des activités opérationnelles du Fonds –, d'élargir les partenariats stratégiques, d'accroître le soutien politique, et de savoir s'adapter aux enjeux conjoncturels.

16. Le Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP fixe comme objectif annuel de ressources de base un montant réaliste de 350 millions de dollars par an, soit 1,4 milliard de dollars sur quatre ans.

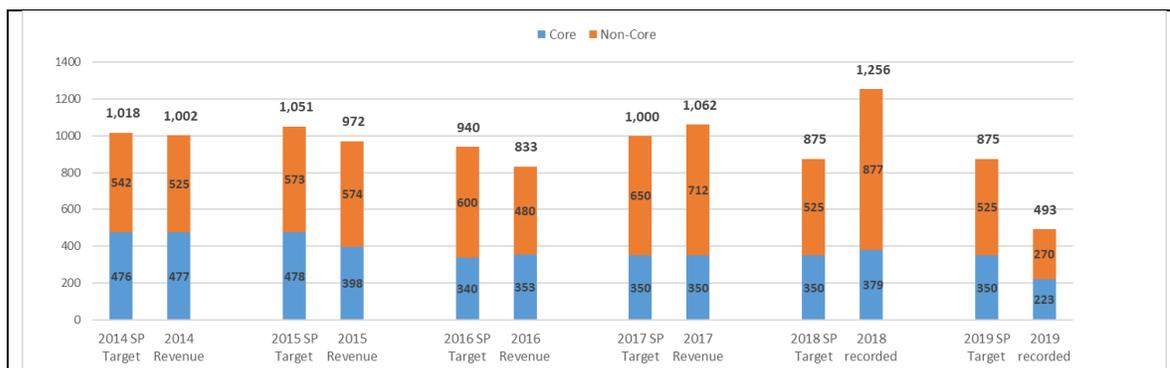
Figure 2
Cibles du Plan stratégique 2018-2021 du FNUAP comparées aux recettes réelles enregistrées en 2018 et aux projections pour 2019



17. Dans sa structure actuelle, le FNUAP fonctionne avec un minimum de ressources de base pour maintenir la portée de son engagement dans les pays de programme, pour s'acquitter des fonctions mondiales et régionales inhérentes à sa mission et pour maintenir l'intégrité du Fonds ainsi que sa plateforme de mobilisation de ressources, c'est-à-dire pour mobiliser davantage de ressources de base et diverses. Ce réalisme et cette prudence découlent d'une analyse financière et politique approfondie fondée sur l'expérience des années précédentes, notamment le retrait en 2017 des financements accordés au FNUAP par l'un de ses principaux donateurs.

18. L'intensification des efforts de mobilisation de ressources de base et diverses a permis de lever des fonds issus de sources variées. En conséquence, les contributions totales ont augmenté de 18 %, passant de 1,062 milliard de dollars en 2017 à 1,256 milliard en 2018. Les échanges réguliers avec les États membres dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, ainsi que l'élan généré par des événements et des mouvements importants (SheDecides, le Sommet de Londres sur la planification familiale, la priorité accordée par l'Union africaine au dividende démographique ou encore Women Deliver) ont contribué à attirer davantage l'attention sur la nécessité d'actions urgentes en faveur de la santé sexuelle et reproductive et des droits en matière de reproduction. Ces avancées ont conduit à une augmentation significative des contributions des donateurs, ce qui a permis, non seulement de pallier les lacunes de financement dues au retrait de la contribution d'un des principaux donateurs du FNUAP en 2017, mais aussi de mobiliser plus d'un milliard de dollars de ressources pour deux années consécutives (2017 et 2018). Le graphique ci-dessous présente un aperçu des cibles de financement du FNUAP au regard des recettes réelles enregistrées depuis 2014.

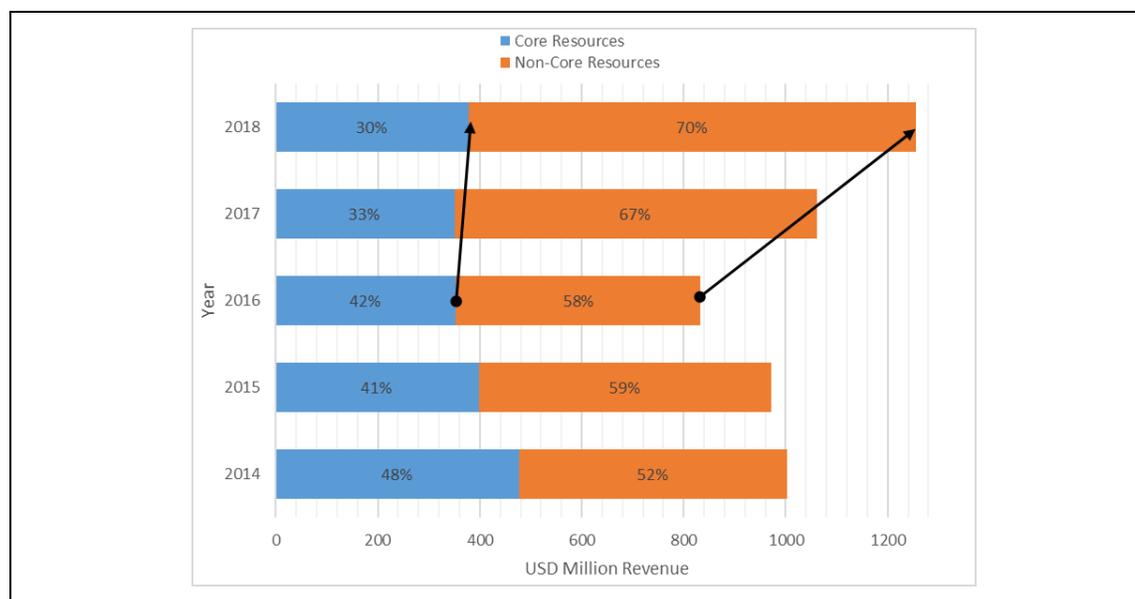
Figure 3
Cibles de financement du FNUAP et recettes réelles enregistrées sur la période 2014-2019



19. Les résultats très positifs de 2017 et 2018 marquent un net contraste avec la situation financière en deçà des cibles observée lors du dernier cycle du Plan stratégique (2014-2017). Ces variations illustrent le caractère imprévisible des ressources issues de contributions volontaires, lesquelles constituent le fondement du financement du FNUAP. Au 1^{er} mai 2019, le FNUAP n’avait engrangé que 223 millions de dollars de ressources de base (la cible étant de 350 millions) et 270 millions de dollars de ressources diverses (la cible étant de 525 millions)². En d’autres termes, le FNUAP n’avait atteint en milieu d’exercice que 56 % de ses cibles de financement. Cette tendance annuelle est analysée plus en détail dans le présent rapport.

20. Au cours des cinq dernières années, la répartition des ressources du FNUAP (ressources de base et diverses) a sensiblement évolué, influant sur la prévisibilité et la pérennité de la structure de financement globale de l’organisation. Alors que les ressources de base représentaient environ 50 % des financements en 2014, cette proportion est tombée à 30 % en 2018, ce qui reste malgré tout au-dessus du seuil fixé dans le pacte de financement des Nations Unies. Cette variation est essentiellement due au fait que les ressources diverses ont connu une croissance proportionnellement plus forte que celles de base.

Figure 4
Pourcentage de ressources de base et diverses en 2014-2018



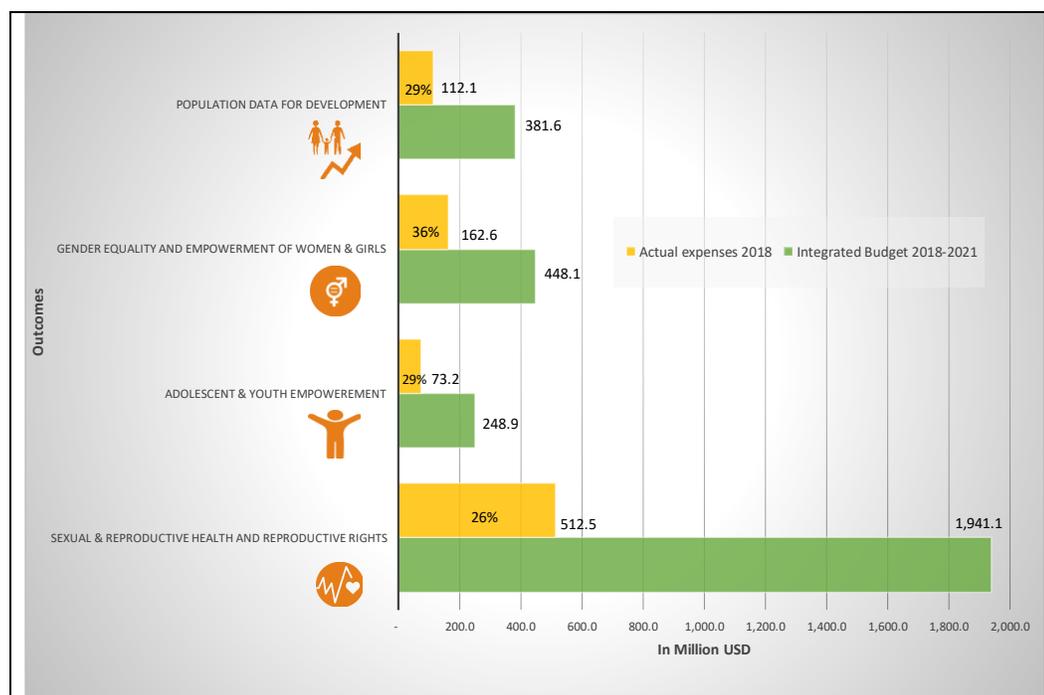
² Recettes enregistrées au 1er mai 2019.

Affectation des ressources en 2018

21. Le cadre intégré de résultats et de ressources du Plan stratégique (DP/FPA/2018/8) présente une affectation indicative des ressources par domaine de résultats pour la période 2018-2021. La figure 5 présente la répartition des dépenses réelles en 2018. En 2018, la première année de mise en œuvre du Plan stratégique, les dépenses du FNUAP ont fluctué entre 26 et 36 %, ce qui correspond aux affectations indicatives prévues pour les quatre domaines de résultats.

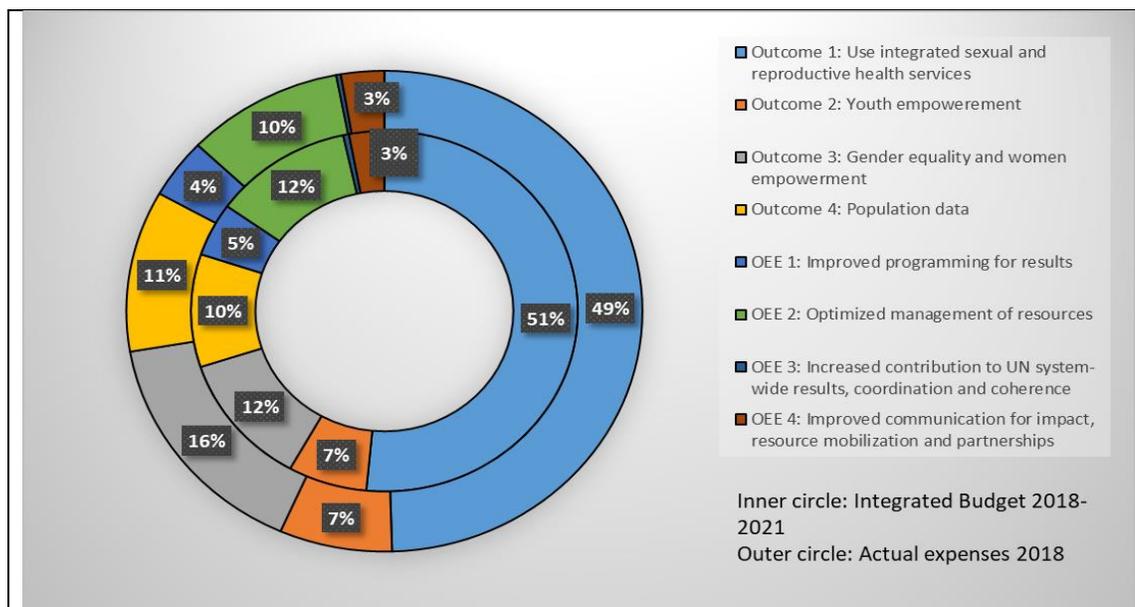
Figure 5

Prévisions indicatives d'affectation des ressources et dépenses en 2018, par domaine de résultats



22. Les dépenses annuelles de 2018 sont également conformes aux prévisions d'affectation de ressources par résultat et par produit relatif à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles (EEO) pour les quatre années du Plan stratégique (2018-2021).

Figure 6
Pourcentage de ressources affectées à des résultats et produits relatifs à l'EEO en 2018, par rapport aux prévisions pour 2018-2021



23. L'analyse des dépenses réelles par quadrant telle que définie dans le modèle économique du FNUAP témoigne également d'un alignement satisfaisant par rapport aux prévisions d'affectation inscrites dans le Plan stratégique et le budget intégré 2018-2021. Le tableau 2 présente le pourcentage de ressources affectées à chaque catégorie de pays en 2018. Cette répartition est conforme aux prévisions du Plan stratégique. Les pays figurant dans le quadrant rouge, c'est-à-dire ceux ayant les besoins les plus criants et le moins de ressources pour y répondre, sont ceux qui ont reçu la plus grande part de ressources.

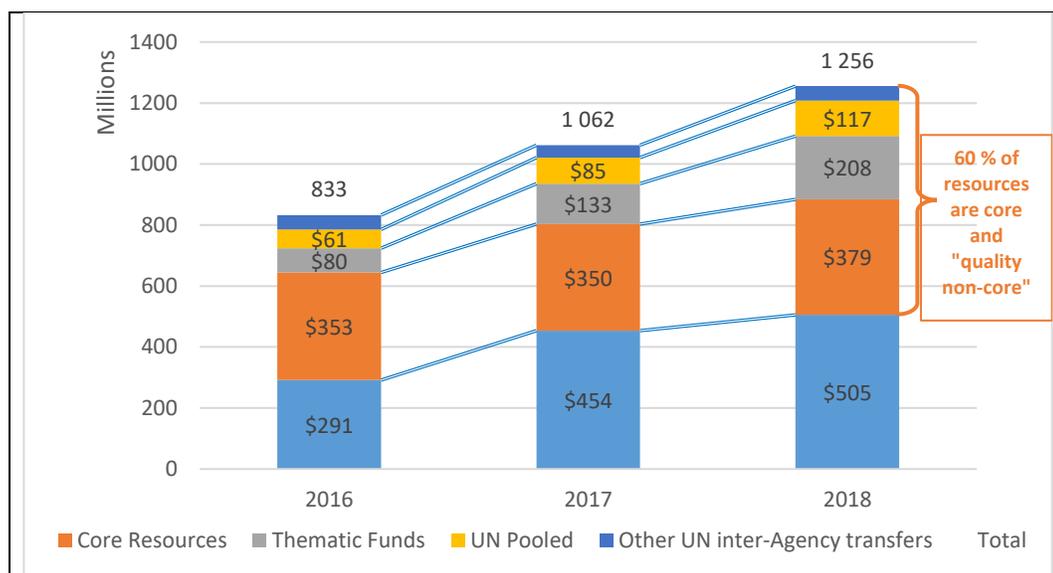
Tableau 2
Enveloppe par quadrant

	Pays du quadrant rouge	Pays du quadrant orange	Pays du quadrant jaune	Pays du quadrant rose
Affectations de ressources approuvées dans le Plan stratégique 2018-2021	56-60 %	14-18 %	7-11 %	15-17 %
Ressources affectées en 2018 (dépenses réelles)	60 %	16 %	10 %	14 %

Situation financière par instrument de financement

24. Comme le décrit son architecture de financement, le FNUAP utilise plusieurs instruments de financement pour assurer la mise en œuvre de sa mission. L'évolution et la part relative de chaque instrument de financement du FNUAP sont présentées en détail ci-dessous.

Figure 7
Évolution et part relative des instruments de financement du FNUAP



25. *Ressources de base (ordinaires)* : il s'agit de financements non affectés dont l'utilisation est à la seule discrétion du FNUAP et de son Conseil d'administration.

26. *Ressources diverses (cofinancement ou autres)* : elles recouvrent les types de financement suivants :

(a) *fonds de financement commun des Nations Unies*. Ces fonds de financement commun interorganisations regroupent un ensemble de contributions avec un mécanisme de financement de plusieurs entités (contributions non préaffectées à une entité spécifique des Nations Unies). Les fonds, gérés par des administrateurs de fonds des Nations Unies et affectés par le biais d'un mécanisme de gouvernance supervisé par les Nations Unies, visent à soutenir des activités spécifiquement consacrées au développement durable des pays de programme, dans une optique d'impact à long terme.

(b) *Transferts interorganisations des Nations Unies* : cette catégorie regroupe l'ensemble des autres transferts ne relevant d'aucun des fonds de financement commun interorganisations décrits ci-dessus.

(c) *Fonds thématiques* : il s'agit d'un ensemble de contributions thématiques propres à une organisation destinées à un mécanisme de financement propre à une entité, dont l'objectif est de favoriser l'atteinte de résultats de haut niveau dans le cadre d'un plan stratégique. Ces fonds sont administrés par le FNUAP.

(d) *Autres financements affectés à des programmes/projets* : cette catégorie recouvre tous les autres types de financements que les donateurs souhaitent affecter à des zones, des thématiques, des activités ou des opérations ciblées, n'entrant dans aucune des catégories énumérées ci-dessus. On parle également de projets et programmes « multilatéraux ».

27. Au cours de l'année passée, le montant total des contributions financières a augmenté de 18 %, les différents instruments de financement évoluant respectivement de la façon suivante :

- (a) les fonds thématiques du FNUAP sont ceux qui ont enregistré la plus forte croissance (57 %) ;
- (b) les fonds de financement commun des Nations Unies ont augmenté de 38 % ;
- (c) les autres transferts interorganisations des Nations Unies ont progressé de 17 % ;
- (d) les autres financements affectés à des programmes/projets ont augmenté de 11 % ;

(e) les ressources de base ont augmenté de 8 %.

28. L'évolution de 2018 peut être qualifiée de globalement positive, les autres ressources dites « de qualité », telles que définies dans le pacte de financement des Nations Unies³, ayant enregistré une croissance plus forte que les instruments de financement affectés à des usages très spécifiques. Néanmoins, l'évolution à moyen terme des contributions aux ressources diverses continue de présenter un défi. En effet, entre 2013 et 2018, les ressources diverses utilisées par le FNUAP ont progressé de 42 % et le nombre de rapports aux donateurs a augmenté de 31 %⁴, engendrant d'importants frais de transaction supplémentaires et compliquant la gestion globale des opérations du Fonds. Dans une optique de pérennité en matière de finances et de gestion, il est donc essentiel que les donateurs et les partenaires favorisent, à plus grande échelle, les instruments de financement du FNUAP impliquant de moindres frais de transaction, tels que les contributions aux ressources de base, les fonds thématiques et les fonds de financement commun.

B. Aperçu des ressources de base

L'importance des ressources de base

29. Les ressources de base du FNUAP permettent aux pays donateurs et partenaires de bénéficier d'une expertise unique et d'une forte présence sur le terrain au travers d'activités de développement, tout en permettant au FNUAP de remplir efficacement son rôle normatif et d'offrir des services essentiels aux pays, communautés et individus, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, par le biais d'un appui de qualité et d'approches harmonisées. Contrairement au financement de projets autonomes, la contribution aux ressources de base du FNUAP a un puissant effet de levier sur le développement des capacités, des établissements sanitaires et des réseaux de distribution nationaux ainsi que sur la formation de ressources humaines compétentes. Le FNUAP, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, investit également des ressources de base pour améliorer la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement, afin de renforcer l'impact de l'action collective des Nations Unies à l'échelle des pays. Lorsqu'elles sont versées de façon prévisible, notamment par le biais de contributions pluriannuelles, les ressources de base permettent au FNUAP de : a) mieux planifier et nouer des partenariats stratégiques, b) réduire ses coûts d'exploitation, c) renforcer les capacités locales, d) répondre de façon rapide et à grande échelle en cas d'augmentation des besoins ou de crise, e) renforcer la résilience et la cohérence entre les interventions humanitaires et les programmes de développement en permettant une meilleure intégration des stratégies de renforcement de la résilience au sein de programmes de développement élargis et f) mettre en œuvre des programmes à plus fort impact, à même de s'adapter à l'évolution des circonstances, des conditions et des besoins locaux.

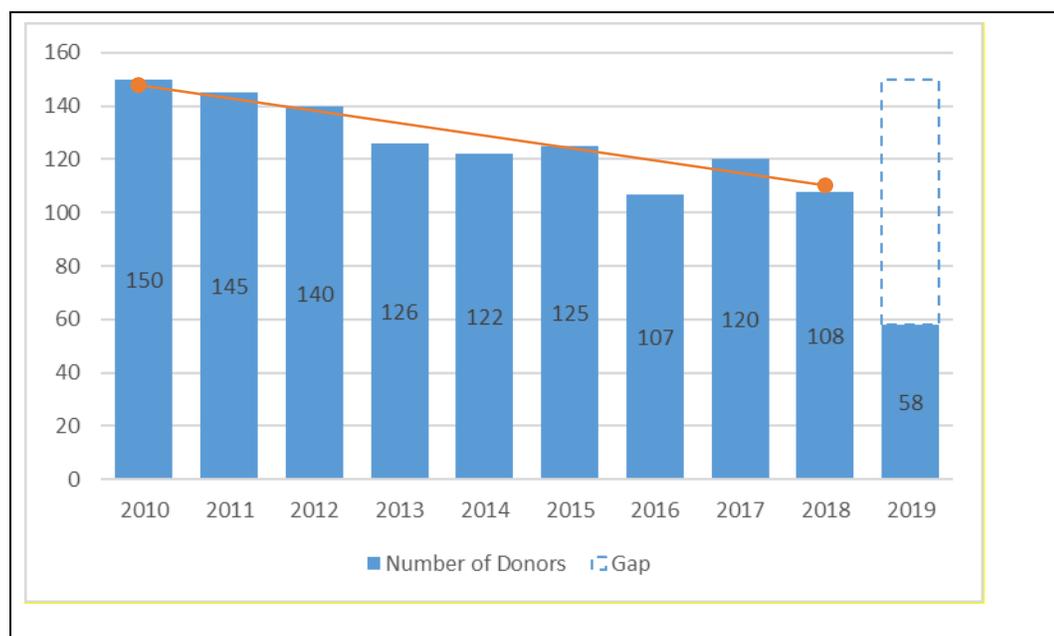
Nombre de contributeurs aux ressources de base du FNUAP et nécessité pour le Fonds d'élargir sa base de donateurs

30. Malgré les efforts de sensibilisation et de mobilisation intensivement déployés en 2018 au niveau du siège ainsi qu'aux échelles régionale et nationale, le nombre total de contributeurs aux ressources de base a diminué, passant de 120 en 2017 à 108 en 2018. En dépit des appels régulièrement lancés par le Conseil d'administration ou formulés dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, 58 pays seulement avaient contribué au budget de base du FNUAP au 1er mai 2019.

³ [A/74/73/Add.1-E/2019/4/Add.1](#)

⁴ Les rapports provisoires et finaux certifiés au sujet de contributions aux ressources diverses versées en 2018 – et dont la publication est prévue en 2019 – sont comptabilisés dans les rapports aux donateurs de l'année 2018. Les rapports provisoires non certifiés publiés par les bureaux de pays ne sont en revanche pas comptabilisés. Si tel était le cas, le nombre de rapports aux donateurs pour l'année 2018 serait beaucoup plus élevé.

Figure 8
Nombre de contributeurs aux ressources de base en 2010-2019 et écart par rapport à la cible fixée à 150 donateurs



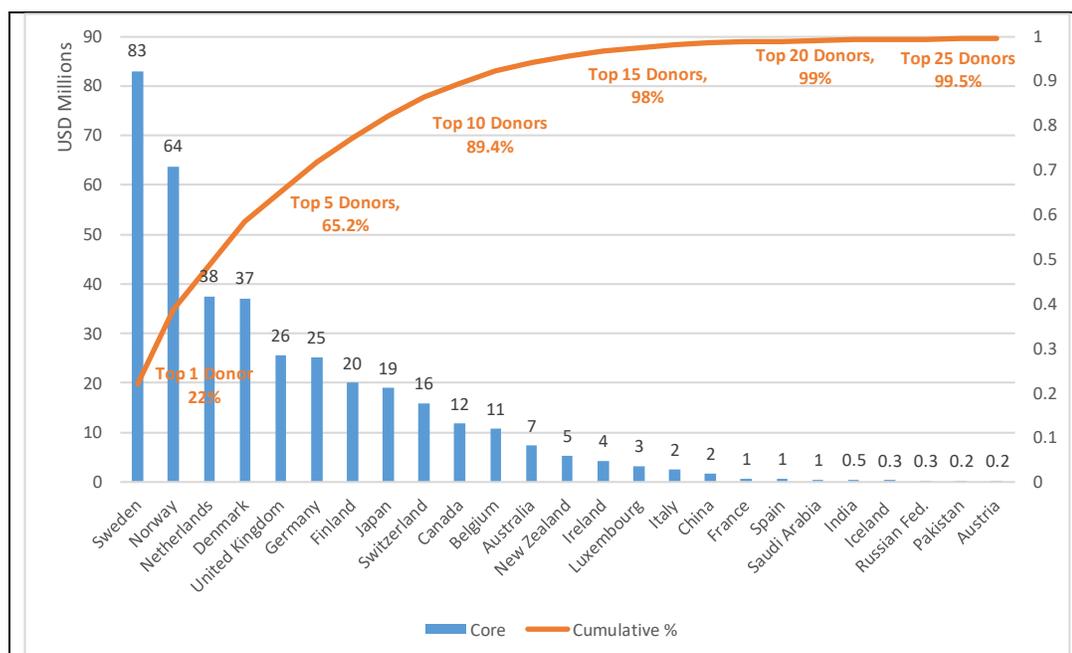
31. En tant qu'organisation intégralement financée au moyen de contributions volontaires, le FNUAP invite l'ensemble de ses États membres à contribuer, même modestement, à ses ressources de base. Alors que 50 ans se sont écoulés depuis la création du Fonds et 25 ans depuis l'adoption du Programme d'action de la CIPD, la mobilisation d'un vaste soutien à la mission du FNUAP revêt une importance cruciale.

32. Conformément à la décision 2016/18 du Conseil d'administration, le FNUAP a continué de plaider énergiquement en faveur des ressources de base, et a élaboré à cet égard des documents d'argumentation mettant en évidence la valeur et l'utilité des actions du FNUAP financées par le biais de ces ressources. Le FNUAP mène depuis 2017 une campagne visant un objectif de 150 donateurs, afin d'élargir sa base de contributeurs aux ressources de base. Les efforts concertés menés aux échelles nationale, régionale et du siège ont pour ambition de mobiliser les gouvernements hôtes et leurs homologues, en mettant l'accent sur le caractère essentiel des ressources de base. La poursuite de ces efforts permettra d'élargir la coalition de contributeurs aux ressources de base du Fonds, de minimiser le risque d'une baisse drastique ou d'un retrait des contributions, et de rallier davantage de soutien autour de la mission du FNUAP, en particulier parmi les donateurs et pays de programme émergents.

Principaux contributeurs aux ressources de base du FNUAP (2018)

33. La structure de financement de base du FNUAP a pour caractéristique de reposer sur un petit nombre de contributeurs volontaires. La figure 9 montre qu'en 2018, les contributions de 15 donateurs, tous membres de l'OCDE/CAD, représentaient 98 % du total des ressources de base du FNUAP. Si le FNUAP a toujours pu compter sur la générosité sans cesse renouvelée de ces donateurs historiques, il cherche en permanence à élargir sa base de donateurs, conformément aux exigences de l'EQC et selon les termes du pacte de financement des Nations Unies (A/74/73/Add.1-E/2019/4/Add.1). Le FNUAP invite tous ses États membres à contribuer volontairement à ses ressources de base en 2019 et au-delà afin de consolider sa structure de financement globale, de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 150 donateurs fixé dans le cadre des dialogues structurés en matière de financement, et de renforcer ainsi la stabilité financière du système des Nations Unies pour le développement.

Figure 9
Principaux contributeurs aux ressources de base du FNUAP (2018), en volume et en proportion cumulée



Contribution aux ressources de base par d'autres donateurs que l'OCDE/CAD et les pays de programme

34. Le FNUAP s'est engagé à solliciter de nouveaux donateurs pour contribuer à ses ressources de base, au-delà de ses donateurs historiques. À cet effet, l'organisation a lancé une série d'initiatives destinées à augmenter la part de ces contributeurs, afin qu'elle passe d'environ 1,5 % (en 2017) à 10 % d'ici à la fin du cycle du Plan stratégique (en 2021). Le Tableau 3 présente les dix principaux contributeurs aux ressources de base hors OCDE/CAD et pays de programme. Avec un total de 4,4 millions de dollars en 2018, cette catégorie de donateurs représente 1,2 % des contributions de base du FNUAP, soit à peu près le même pourcentage qu'en 2017.

Tableau 3:

Les 10 principaux contributeurs aux ressources de base hors OCDE/CAD et pays de programme

Donateurs (en millions de dollars)			
2017		2018	
Chine	1,20	Chine	1,60
Pakistan	0,55	Arabie Saoudite	0,50
Inde	0,51	Inde	0,50
Arabie Saoudite	0,50	Fédération de Russie	0,30
Fédération de Russie	0,30	Pakistan	0,25
Turquie	0,15	Thaïlande	0,15
Thaïlande	0,15	Turquie	0,15
Mexique	0,07	Estonie	0,07
Israël	0,07	Mexique	0,06
Estonie	0,06	Qatar	0,06
Iran (République islamique d')	0,06	Kazakhstan	0,05
Autres	1	Autres	2,31
Total	4,6	Total	4,4

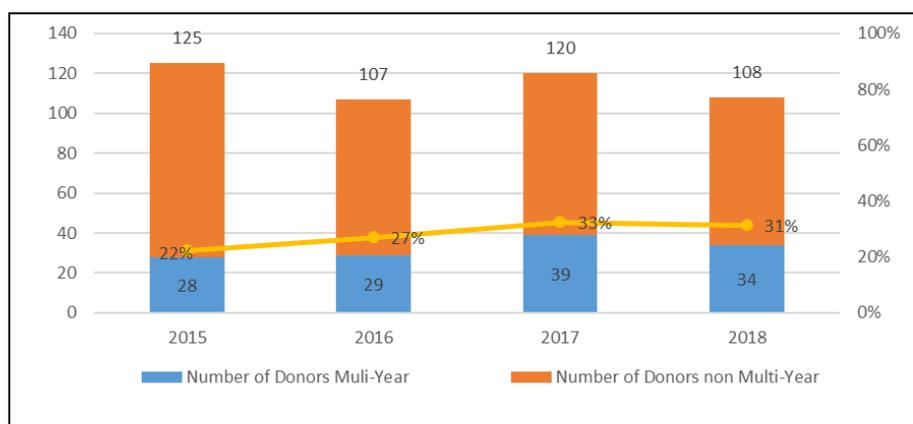
<i>Pourcentage de ressources de base</i>	<i>1,3 %</i>	<i>Pourcentage de ressources de base</i>	<i>1,2 %</i>
--	--------------	--	--------------

Contributions pluriannuelles aux ressources de base

35. Les contributions pluriannuelles aux ressources de base permettent de réduire les coûts de mise en œuvre des programmes et des opérations, de rationaliser la production de rapports et de réduire la fragmentation des ressources gérées. Elles permettent de réduire de façon significative la charge de travail des bureaux de pays ainsi que les coûts inhérents à la gestion d'opérations stables. Lorsqu'elles sont versées de façon prévisible, notamment par le biais de contributions pluriannuelles, les ressources de base permettent au FNUAP de mieux planifier et de mettre en œuvre des programmes efficaces et durables. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le nombre et la proportion de donateurs contribuant de façon pluriannuelle aux ressources de base du FNUAP ont augmenté de façon modeste mais régulière au cours des cinq dernières années. Cette tendance positive ne s'est toutefois pas concrétisée en 2018, puisque 34 pays seulement ont apporté des contributions pluriannuelles aux ressources de base du FNUAP en 2018, contre 39 pays en 2017.

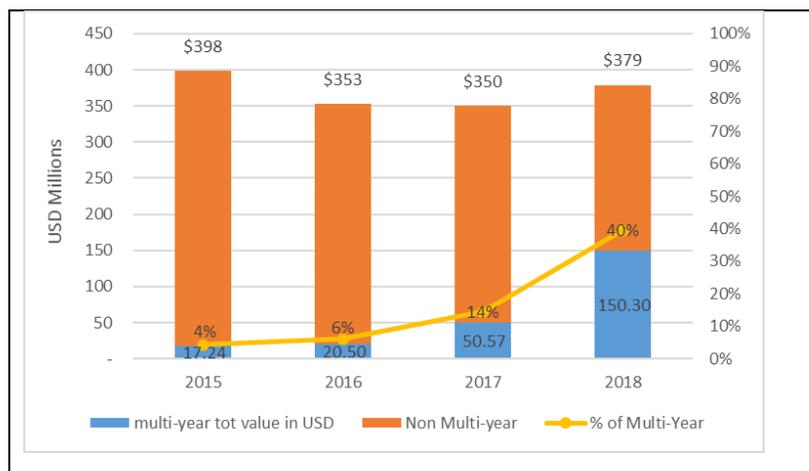
Figure 10

Nombre et pourcentage de contributeurs pluriannuels aux ressources de base (2015-2018)



36. Comme le montre la figure 11, le montant global des contributions pluriannuelles a néanmoins augmenté de façon régulière au cours de la même période et a triplé entre 2017 et 2018. Cette tendance est imputable à une hausse du nombre de nouveaux contributeurs pluriannuels et à l'augmentation du montant des contributions individuelles des donateurs pluriannuels. En 2018, la durée moyenne des engagements pluriannuels était de 4,1 années, ce qui peut être considéré comme acceptable étant donné la durée du cycle du plan stratégique et des autres documents de programmation.

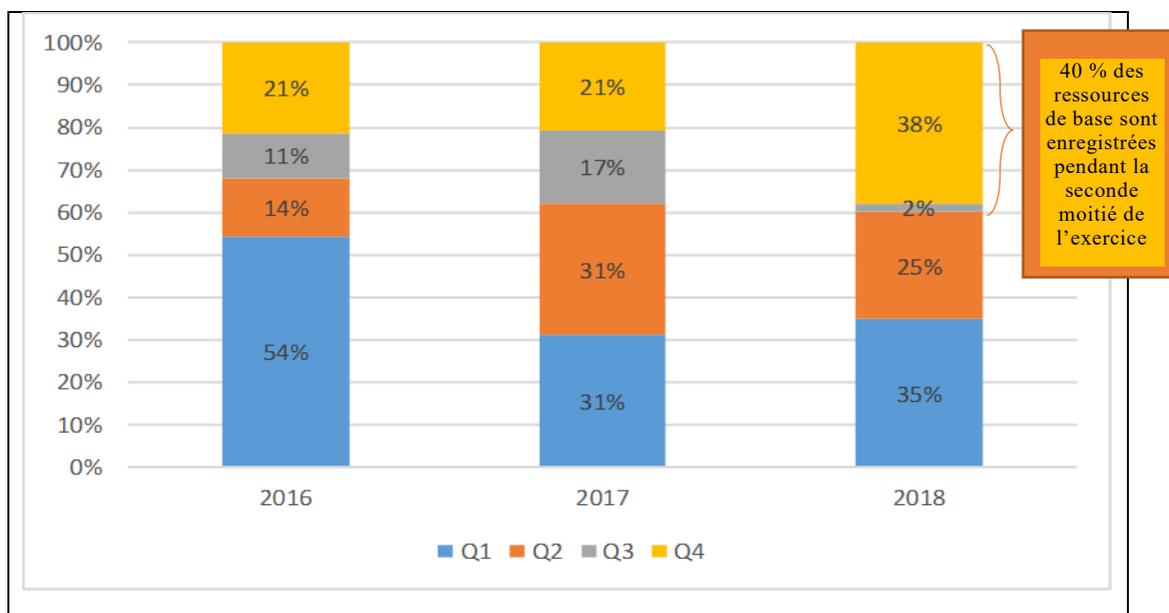
Figure 11
Montant et pourcentage des contributions pluriannuelles aux ressources de base (2015-2018)



L'importance cruciale du paiement rapide des contributions

37. Le paiement en temps et en heure des engagements de financement est essentiel pour une planification et une gestion efficaces et efficientes des programmes et opérations du FNUAP. Cela réduit également de façon significative les risques inhérents aux variations de change. Le FNUAP plaide en ferveur d'un paiement des contributions anticipé, en particulier pour les contributions aux ressources de base. Les évolutions géopolitiques et économiques de 2018 et 2019 ont entraîné des fluctuations majeures sur le marché des devises, avec une appréciation du dollar américain par rapport aux devises des contributions des principaux donateurs du FNUAP, ce qui a eu pour effet d'accentuer la volatilité des contributions et de réduire la prévisibilité des ressources⁵.

Figure 12
Calendrier des produits enregistrés sur la période 2016-2018 (en pourcentage trimestriel par année)



⁵ En 2018, les fluctuations des taux de change ont ainsi amputé les contributions totales de 20,9 millions de dollars, ce qui illustre l'importance de ce phénomène.

38. Comme le montre la figure 12, en 2018, 40 % des contributions aux ressources de base du FNUAP ont été enregistrées pendant la seconde moitié de l'exercice. Cette part est en augmentation depuis quelques années, ce qui pose des défis s'agissant de la prévisibilité et de la mise en œuvre. Le FNUAP invite instamment ses États membres à verser leurs contributions le plus tôt possible dans l'année, afin de faciliter la planification des programmes et des opérations.

Gestion de la volatilité et de l'incertitude

39. Étant donné l'incertitude et la volatilité persistantes concernant le niveau et le calendrier des contributions aux ressources de base, le FNUAP gère le surplus de ressources de base enregistrées en 2018 au travers d'une approche stratégique, fondée sur une vision à long terme. L'augmentation des contributions aux ressources de base en 2018 a conduit à une augmentation des reports de soldes, du fait des revenus supplémentaires reçus en fin d'année. Le FNUAP reste engagé à garantir la conformité du financement du Plan stratégique avec le budget intégré révisé. Grâce au solde disponible plus élevé enregistré en 2018, le FNUAP est en mesure d'honorer les engagements inscrits dans le budget intégré révisé approuvé et de renforcer les mécanismes visant à appuyer la mise en œuvre de ses programmes et à trouver un équilibre en matière de responsabilité financière et fiduciaire.

40. Compte tenu de l'incertitude des engagements des donateurs et de la volatilité des taux de change, les ressources de base disponibles ne seront pas intégralement distribuées. Les reports de solde des ressources de base de 2018 ne seront donc pas dépensés intégralement dans l'année, mais utilisés graduellement jusqu'à la fin du cycle du Plan stratégique. Ainsi, le FNUAP pourra procéder à des ajustements si les projections de revenus pour les années restantes du cycle (2019-2021) ne se concrétisaient pas. À court terme, une partie des ressources de base ne sera donc pas distribuée, comme l'indiquent les états financiers annuels. Cette décision peut laisser à penser que le FNUAP ne fait pas usage, et donc n'a pas besoin, de ressources de base supplémentaires ; or, ce n'est pas le cas. Pour appuyer ses programmes à travers le monde, le FNUAP continue de plaider en faveur d'une augmentation de ses ressources de base au-dessus du seuil minimum de 350 millions de dollars.

C. Aperçu des contributions et instruments dédiés aux ressources diverses

41. En 2018, les recettes totales des contributions aux ressources diverses (ressources de cofinancement) s'établissaient à 877 millions de dollars, c'est-à-dire 165 millions de dollars de plus qu'en 2017, soit une augmentation de 23 %.

42. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation significative des financements thématiques du FNUAP (57 %) ainsi que par l'augmentation des fonds de financement commun des Nations Unies (38 %), des transferts interorganisations des Nations Unies (17 %) et des autres financements affectés à des programmes/projets (11 %).

Tableau 4

Contributions aux ressources diverses du FNUAP (cofinancement) au cours de la période 2017-2018

Donateurs (en millions de dollars)			
2017		2018	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	140	Nations Unies et transferts interorganisationnels	164
Nations Unies et transferts interorganisationnels	125	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	128
Commission européenne	61	Canada	117
Suède	53	Norvège	64
Danemark	46	Commission européenne	64
Pays-Bas	44	Pays-Bas	55
Guatemala	41	Australie	51
Canada	34	Danemark	46

Norvège	17	Suède	23
République de Corée	17	Cameroun	19
Autres	134	Autres	146
Total	712	Total	877

Fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies (transferts interorganisations des Nations Unies)

43. Les fonds de financement commun et programmes conjoints des Nations Unies (transferts interorganisations des Nations Unies) représentent une part significative et croissante des ressources diverses du FNUAP, illustrant l'importance majeure que le FNUAP, les donateurs et les agences des Nations Unies accordent aux approches intégrées, à la mise en œuvre conjointe et à la coopération à l'échelle mondiale. Comme le montre le tableau 4, cette modalité de financement représente aujourd'hui 19 % des ressources diverses du FNUAP. Le FNUAP continuera d'accorder la priorité à ces mécanismes conjoints afin d'assurer la mise en œuvre effective du « Chapitre commun » auprès d'organisations apparentées.

44. En 2018, le FNUAP a continué de participer activement aux financements interorganisations et aux plateformes associées, notamment en tant que membre du Groupe des résultats du financement stratégique du GNUM, ainsi qu'à d'autres groupes impliqués dans la supervision, la coordination, la production de données et la mise en œuvre de mécanismes de financement commun. Le FNUAP siège actuellement au comité de pilotage opérationnel du Fonds commun pour le Programme 2030.

45. Le FNUAP continue d'élaborer des portefeuilles de programmes et de financements conjoints performants avec un large éventail d'entités des Nations Unies dans des domaines de résultats qui bénéficient de synergies entre les organisations. En tant que modalité de financement permettant une mise en œuvre conjointe mais aussi des contributions souples et prévisibles de la part des donateurs, les mécanismes de financement commun et interorganisations des Nations Unies remplissent, au sein de l'architecture de financement du FNUAP, un rôle complémentaire à celui des contributions ordinaires et des fonds thématiques propres à l'organisation.

46. Le Programme conjoint FNUAP-UNICEF visant à l'abandon des pratiques de mutilation génitale féminine (mené depuis 2008 et géré par le FNUAP) et le Programme mondial sur les services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence basée sur le genre constituent deux exemples probants d'actions conjointes et de mécanismes de financement commun en faveur de progrès à plus grande échelle. En 2017, le FNUAP est devenu, avec ONU-Femmes et le PNUD, un partenaire fondateur de l'Initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, réunissant l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.

Contributions des gouvernements des pays bénéficiaires de programmes et des institutions financières internationales (IFI)

47. Le FNUAP continue de renforcer ses partenariats, en particulier avec les IFI, afin de soutenir le travail des pays de programme. Les contributions aux ressources de cofinancement des gouvernements des pays concernés par les programmes en soutien à leurs propres programmes de pays continuent de représenter une part relativement importante de ressources, qui proviennent essentiellement de prêts et de subventions émanant des IFI⁶. En 2018, 70 millions de dollars ont été distribués à 24 pays de programme, soit environ 10 millions de dollars de plus qu'en 2017 (voir tableau 5). Cette augmentation a été rendue possible par un rapprochement en amont accru entre le FNUAP et diverses institutions financières d'aide au développement.

⁶ Parmi les IFI ayant contribué au financement de l'organisation depuis 2018 figurent notamment : la Banque islamique de développement, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale.

48. Au-delà des partenariats avec des IFI, le FNUAP invite les gouvernements des pays de programme à affecter davantage de ressources nationales à leurs propres objectifs de développement, conformément au Programme d'action d'Addis Abeba et aux objectifs de développement durable.

Tableau 5

Contributions des pays de programme à leurs propres programmes de pays

Donateurs (en millions de dollars)			
2017		2018	
Guatemala	40,7	Cameroun	19,0
Haïti	8,0	Guatemala	13,2
Paraguay	2,9	Haïti	12,0
Indonésie	2,6	Indonésie	9,3
Nigéria	1,8	Brésil	4,9
Tchad	1,4	République démocratique du Congo	4,3
Brésil	1,3	Nigéria	2,7
Uruguay	0,8	Côte d'Ivoire	1,8
Honduras	0,6	Uruguay	1,1
Moldova	0,4	Panama	0,5
Autres	0,2	Autres	1,2
Total	60,7	Total	70,0

Commission européenne

49. En 2018, les contributions aux ressources diverses provenant de la Commission européenne ont atteint un montant record de 63,6 millions de dollars, contre 61,5 millions en 2017. La coopération entre le FNUAP et la Commission européenne a été renforcée, comme en atteste la signature de 16 nouveaux accords de partenariat.

50. Huit de ces accords ont été conclus avec la direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européenne de la Commission européenne. Les activités humanitaires en question portaient sur le renforcement d'interventions relatives à la santé sexuelle et reproductive, parmi lesquelles des interventions de lutte contre la violence basée sur le genre au Bangladesh, en Jordanie, au Soudan, en Syrie et au Yémen, l'offre de services vitaux de prise en charge clinique en cas de viols sur les femmes et les filles en Iraq et au Soudan du Sud, ainsi que l'accès des réfugiés ruraux aux services de santé et de protection en Turquie.

51. Quatre nouveaux accords ont également été signés avec la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement et quatre autres avec la Direction générale de la coopération internationale et du développement, notamment en vue de soutenir le programme UNFPA Supplies et la Stratégie nationale pour la population du gouvernement égyptien. Les autres projets nouveaux abordent notamment la promotion des services de planification familiale en Afghanistan, le renforcement des capacités des sages-femmes en Libye et l'appui de l'Union européenne au Fonds de développement de la santé au Zimbabwe.

Les financements thématiques mondiaux du FNUAP

52. Les trois fonds thématiques du FNUAP sont financés conjointement en interne par des donateurs et contribuent à l'atteinte des objectifs du cadre de résultats du plan stratégique du FNUAP. Ils appuient la réalisation des programmes approuvés dans les domaines d'intervention du FNUAP dans les pays prioritaires, et favorisent une approche cohérente et conforme aux plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources propres aux fonds thématiques permet de dynamiser les programmes et de les déployer à grande échelle afin de répondre aux besoins non satisfaits. Le FNUAP a mis en place trois fonds thématiques : le programme UNFPA Supplies, le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale et le Fonds thématique pour l'action humanitaire. Le FNUAP

lancera fin 2019 un nouveau fonds thématique pour les données démographiques. Le FNUAP participe, aux côtés de ses partenaires, aux efforts de promotion visant à augmenter les contributions à destination de ces fonds thématiques, conformément au pacte de financement et à la stratégie de mobilisation des ressources du Fonds.

53. *UNFPA Supplies* : il s'agit du principal programme mondial visant à garantir un éventail de choix en matière de méthodes de planification familiale de qualité. Ce fonds thématique reste l'un des principaux instruments de mise en œuvre de la stratégie du FNUAP relative à la planification familiale, en vue d'atteindre l'objectif du mouvement Family Planning 2020. Déployé dans les zones où les besoins sont les plus criants, le programme UNFPA Supplies se concentre essentiellement sur 46 pays présentant les plus grandes carences en matière de planification familiale. Les services fournis par le biais de ce programme ont bénéficié à certaines des communautés les plus pauvres au monde et à des populations frappées par des crises humanitaires, permettant d'éviter 10,4 millions de grossesses non désirées, 3,2 millions d'avortements à risque et 190 000 décès maternels et infantiles. En 2018, le programme UNFPA Supplies a aidé plusieurs pays à accélérer leurs progrès en matière d'approvisionnement et de fourniture de produits de santé sur plusieurs fronts.

54. La même année, le développement rapide de systèmes plus précis pour anticiper la demande de produits de base et faire des choix d'approvisionnement a permis de réaliser des économies de coûts et d'être plus réactif face aux besoins des populations. Parmi les actions ciblées mises en œuvre pour renforcer les chaînes d'approvisionnement, UNFPA Supplies a notamment déployé le modèle de maturité dans le but d'aider les pays à repérer le maillon le plus faible au sein de leurs chaînes. Le Fonds a réalisé pour la première fois des audits de « dernier kilomètre » afin d'évaluer l'intégralité du cycle de gestion des produits de base jusqu'à la distribution aux utilisateurs. En 2018, la Fondation Bill & Melinda Gates a lancé pour les pays du partenariat de Ouagadougou (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) un fonds de planification familiale doté d'un budget de 18 millions de dollars. Géré par UNFPA Supplies, ce fonds versera 2 dollars pour chaque dollar supplémentaire que ces pays investissent dans la planification familiale à partir de ressources nationales.

55. En 2018, UNFPA Supplies a mobilisé un montant total atteignant, au mois de décembre, 203 millions de dollars provenant de ses donateurs, ce qui représente une hausse de 63 % par rapport à 2017. Malgré cette augmentation encourageante, le déficit de financement du programme n'est pas encore comblé. Au 1er mai 2019, seulement 54 % des besoins annuels estimés de UNFPA Supplies avaient été couverts.

56. *Fonds thématique pour la santé maternelle* : en tant que programme phare du FNUAP, le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale joue un rôle essentiel dans la concrétisation de la promesse du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et dans la réalisation des ODD et du Programme 2030, y compris la couverture sanitaire universelle. Bâtie sur une approche intégrée, fondée sur des données probantes et centrée sur les personnes, la stratégie du Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale repose sur trois principes fondateurs : l'équité en matière d'accès, la qualité et la redevabilité. Ce fonds soutient la réalisation de l'objectif de développement durable 3 relatif à la santé et au bien-être – en particulier la réduction de la mortalité et des handicaps maternels et néonataux ainsi que l'amélioration de l'accès universel aux services de santé sexuelle et reproductive – et de l'objectif 5 sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles. Dans sa troisième phase (2018-2021), le programme continue d'apporter un appui technique et financier à plus d'une trentaine de pays en situation critique en vue de mettre un terme aux décès et maladies maternels et néonataux évitables. À travers une approche intégrée des systèmes de santé, le programme assure la mise en œuvre d'interventions fondées sur des données probantes, catalytiques et présentant un bon rapport coût-efficacité. Son but est de renforcer les systèmes de santé, de créer un environnement favorable à même de doter les travailleurs de santé des capacités nécessaires pour offrir des soins de haute qualité et d'améliorer la santé et le bien-être des femmes, des adolescentes et des nouveau-nés.

57. En 2018, le programme a continué de produire des résultats quantifiables et normatifs dans ses quatre domaines cibles. L'élaboration et la mise en œuvre de l'outil d'évaluation et de priorisation du réseau d'infrastructures de soins obstétriques et néonataux d'urgence ont permis à cinq pays supplémentaires de bénéficier d'un meilleur rapport coût-efficacité et de couvrir une population plus large, grâce au système d'information géographique (SIG)/AccessMod. Cet outil est un exemple d'intervention catalytique et innovante et de processus d'évolution normative. Couplé à des interventions de renforcement des capacités du personnel de santé, cet outil permet la fourniture de produits et améliore la collecte et le suivi de données, contribuant ainsi à la mise en place de systèmes de santé améliorés et durables dans les pays concernés. L'augmentation du nombre de sages-femmes et de leur professionnalisme ainsi que la réglementation accrue de leurs activités ont permis de consolider l'approche systémique et de renforcer le potentiel d'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité de ceux-ci au niveau national. En 2018, le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale a appuyé la formation de 28 500 sages-femmes. Parmi les 33 pays ciblés par ce fonds, 27 au total (soit 82 %) ont bénéficié de services courants et constamment disponibles de traitement de la fistule au sein d'hôpitaux sélectionnés de façon stratégique. Dans 32 pays ciblés par ce fonds, des établissements de santé ont été optimisés pour offrir des services de traitement des séquelles de la fistule obstétricale, par le biais d'un renforcement des capacités et d'un approvisionnement en fournitures médicales et en matériel chirurgical. Un indicateur fondé sur le taux de mortalité maternelle a été introduit dans les pays soutenus par le Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale afin d'améliorer la capacité de ces pays à enregistrer et à suivre les décès maternels dans leurs systèmes d'information médicale. Il est aujourd'hui utilisé dans au moins la moitié de ces pays, comme au Bangladesh, au Bénin, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Timor-Leste et en Zambie.

58. En 2018, seulement 60 % des 15 millions de dollars nécessaires au financement annuel des programmes de ce fonds ont été couverts, laissant un déficit de financement de 6 millions de dollars. Les besoins de financement des programmes de la troisième phase dudit fonds se chiffrent à un montant total de 150 millions de dollars, dont seulement 33 % étaient couverts au 1^{er} mai 2019.

59. *Fonds thématique pour l'action humanitaire* : instauré par le FNUAP en 2018, ce fonds thématique vise à mobiliser des financements pluriannuels souples pour faire face au nombre croissant de crises humanitaires à travers le monde. Ce fonds est destiné à assurer des interventions rapides et permanentes, à renforcer la réactivité et à traiter le lien entre humanitaire et développement. Par le biais d'un mécanisme accéléré de subventions internes, ce fonds permet aux programmes de pays d'accéder à des financements non couverts par les dispositifs de financement bilatéral, étendant ainsi la portée des opérations humanitaires d'importance vitale menées par le FNUAP. En juin 2019, trois donateurs s'étaient engagés à contribuer au Fonds en question. Des progrès encourageants ont été réalisés et le FNUAP attend plusieurs contributions supplémentaires en 2019. Le [Humanitarian Action Overview](#) 2019 fournit des informations plus détaillées sur les principales réalisations du FNUAP en 2018 et sur les priorités de 2019 dans le domaine humanitaire.

60. *Le Fonds thématique pour les données démographiques* : Le FNUAP finalise en ce moment la mise au point d'un nouveau fonds thématique pour les données démographiques, qui sera lancé fin 2019. Ce nouveau fonds thématique proposera des investissements clés pour élargir la portée ainsi que les contributions de données démographiques au sein des pays de programme du FNUAP, accroître l'impact de l'action du FNUAP s'agissant des droits en matière de santé sexuelle et reproductive et améliorer le bien-être des femmes et des filles. À travers un nouveau mécanisme de financement et une nouvelle architecture de mise en œuvre, ce fonds pourra compter sur notre soutien continu aux recensements nationaux de la population et de l'habitat afin de renforcer les multiples dimensions des systèmes nationaux de données. Ce rôle catalytique du Fonds thématique pour les données démographiques est essentiel de façon à garantir une accessibilité universelle des services du FNUAP.

Contributions aux ressources du FNUAP pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions humanitaires

61. Face aux conséquences dévastatrices des crises prolongées, aux catastrophes naturelles ou aux épidémies, les équipes d'intervention du FNUAP ont été sur le terrain tout au long de l'année 2018 pour sauver des vies et redonner de la dignité et de l'espoir dans des pays aussi divers que le Bangladesh, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen. En 2018, l'action humanitaire du FNUAP a permis de porter secours à environ 18 millions de femmes, de filles et de jeunes dans 56 pays. Les actions menées incluent la mise en place de lieux d'accueil pour les femmes, notamment pour les femmes et les filles Rohingyas vivant dans des camps de déplacés ; la prise en charge des victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo ; ou encore la gestion d'une maternité dans le camp de réfugiés de Za'atari en Jordanie, où le FNUAP a assuré le bon déroulement de plus de 10 000 accouchements et n'a enregistré aucun décès maternel depuis l'ouverture de l'établissement en 2013.

62. Les financements reçus au titre des activités humanitaires du FNUAP ont continué d'augmenter en 2018, avec des contributions totales de 172,3 millions de dollars, contre 165,4 millions en 2017 et 154,8 millions en 2016. En 2018, le mécanisme d'urgence du FNUAP a également bénéficié d'un soutien en nature évalué à 1,4 million de dollars de la part de ses quatre contributeurs de secours (le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, CANADEM et RedR Australia), qui ont déployé 33 experts auprès de 20 bureaux du FNUAP confrontés à des situations humanitaires d'urgence.

63. Les mécanismes de financement conjoint des opérations humanitaires des Nations Unies, tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) et les fonds de financement commun nationaux, ont continué de jouer un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'action humanitaire du FNUAP. En 2018, le CERF a versé un montant total de 20 millions de dollars pour financer les opérations du FNUAP dans 28 pays. Parmi les autres donateurs ayant contribué au financement de l'action humanitaire du FNUAP en 2018 figurent notamment l'Australie, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Italie, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

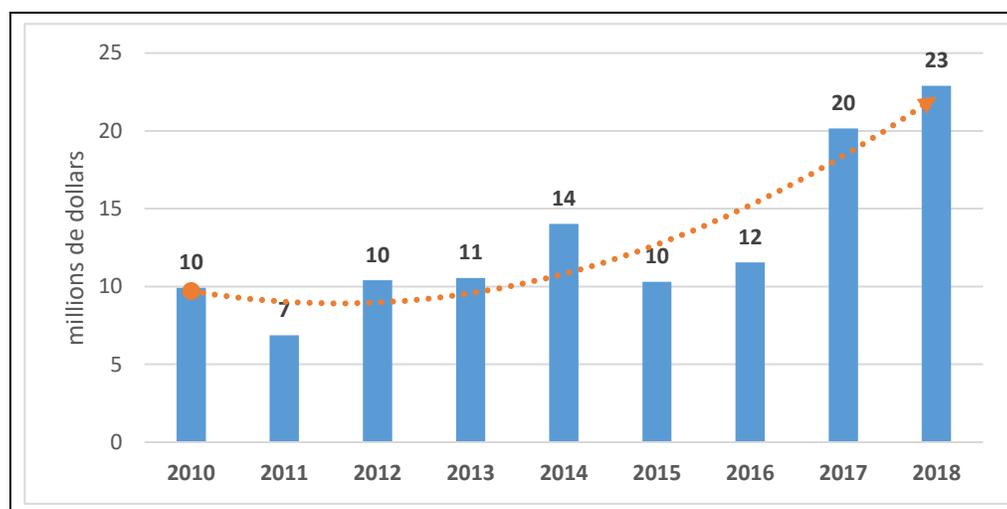
64. Une autre source de financement des opérations humanitaires de l'organisation est le Fonds d'urgence du FNUAP, un mécanisme interne financé par des ressources de base. Ce fonds permet aux équipes sur le terrain de déclencher des interventions humanitaires rapides en cas d'urgence. En 2018, le Fonds d'urgence du FNUAP a versé 9,5 millions de dollars à 34 bureaux de pays et deux bureaux régionaux de l'organisation, permettant de venir en aide à environ trois millions de personnes dans le besoin. Ce montant provenait à la fois des ressources de base du FNUAP (7 millions de dollars) et des contributions du Canada et de la Norvège en soutien aux interventions mondiales (2,5 millions de dollars).

Secteur privé

65. Les contributions du secteur privé au FNUAP ont connu une hausse régulière au cours des dix dernières années.

Figure 13

Contributions du secteur privé au cours de la période 2010-2018 (en millions de dollars)



66. En 2018, le FNUAP a poursuivi le renforcement de ses partenariats avec de nouveaux partenaires, mobilisant 22,9 millions de dollars grâce aux contributions du secteur privé (soit une hausse de 14 % par rapport à 2017) et collaborant avec 63 partenaires (hausse de 18 % par rapport à 2017). Au-delà des contributions financières et en nature, d'importants efforts ont été consentis pour impliquer les partenaires dans diverses modalités de partenariat (notamment des campagnes de visibilité). Les partenariats de 2018 ont globalement contribué à renforcer l'image du FNUAP, à financer plus efficacement les programmes de l'organisation, à soutenir la mise en place de solutions innovantes et originales ou à plaider en faveur des droits et de la santé des femmes et des adolescentes.

67. Le FNUAP a resserré ses liens avec ses principaux partenaires et mobilisé davantage de ressources auprès de ces derniers de plusieurs façons. Un nouveau partenariat a été lancé avec la Fondation Bill et Melinda Gates afin d'appuyer le travail du FNUAP pour répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale, à travers l'approvisionnement en produits en Afrique de l'Ouest. Sur base des avancées réalisées en 2017, le FNUAP a étendu sa collaboration avec Johnson & Johnson, en élargissant ses activités de renforcement des capacités des sages-femmes et d'amélioration de l'offre de services de santé maternelle à un troisième pays, le Pakistan, après Haïti et le Libéria.

68. Un nouveau partenariat mondial a par ailleurs été établi avec Royal Philips. Ce partenariat vise à élargir l'accès à des soins de santé abordables et de qualité, y compris l'accès des femmes et des filles de communautés marginalisées aux services de santé maternelle et reproductive, grâce à l'introduction de technologies et d'innovations permettant d'étendre la portée des systèmes de santé, de réduire les coûts et de transformer les services de santé maternelle. Un nouveau partenariat visant à intégrer la santé sexuelle et reproductive ainsi que la nutrition a par ailleurs été conclu avec Nutrition International et Zonta International, premier partenaire privé à se rallier aux efforts mondiaux de lutte contre le mariage d'enfants.

69. La collaboration accrue avec le monde universitaire à partir de 2018 a permis la création en mars 2019 d'un réseau mondial regroupant déjà plus de 120 universités partenaires. Le FNUAP a ainsi pu nouer des partenariats innovants axés sur les « objectifs » et la « matière grise », notamment

avec la London School of Economics, l'Université d'Oslo, l'Université américaine du Caire, l'Université du Chili, l'Université du Ghana et l'Université de Stanford.

70. En 2018, le FNUAP s'est également doté d'une stratégie quadriennale de dons individuels destinée à formaliser cet important volet de financement, avec l'ambition de mobiliser 100 millions de dollars de dons individuels par an d'ici à 2030. Toujours en 2018, le FNUAP a réussi la mise en œuvre d'un pilote numérique du Programme de dons individuels, afin de tester la viabilité de ce canal de financements décisif. Capitalisant sur le succès de cette phase pilote, le FNUAP lancera officiellement la phase d'amorçage et d'entrée sur le marché du programme en 2019, avec la mise en place d'un système de recrutement de donateurs et de gérance au siège du FNUAP et la désignation de bureaux régionaux et nationaux.

71. Les partenariats nationaux et régionaux ont été renforcés à un degré supérieur, grâce au soutien constant desdits bureaux. Il s'agit notamment d'un partenariat en faveur de l'égalité de genre et de l'inclusivité dans le cadre des Jeux olympiques spéciaux, d'un renforcement d'une collaboration avec Baby Box en réponse aux opérations d'aide humanitaire au Libéria, d'un partenariat avec Itaipu Binacional afin de prévenir les grossesses non désirées au Brésil, et d'un partenariat avec Beifang International Education Group en appui aux initiatives de jeunes dirigeants en République populaire de Chine.

Fenêtres et possibilités de financement supplémentaires

72. Le FNUAP fait face à un paysage de financement du développement de plus en plus complexe à gérer, marqué par l'augmentation des ressources nationales publiques et privées, la diversification des sources de financement extérieures et l'évolution de l'affectation sectorielle des financements d'aide publique au développement (déclin des investissements dans les secteurs sociaux). L'atteinte des « trois zéros » nécessitera une augmentation significative des capacités et des ressources, mais aussi des évolutions en matière d'utilisation et de priorisation des ressources existantes. Au-delà de son action à l'échelle mondiale, le FNUAP travaille donc également à la construction d'une approche ascendante et holistique à l'échelle des pays pour financer la poursuite de ses objectifs transformateurs. Cette approche conduit à la mise en place de nouveaux partenariats, décrits ci-dessous.

73. *Coopération Sud-Sud et triangulaire* : depuis début 2018, la coopération Sud-Sud et triangulaire est immuablement mise en avant comme une stratégie programmatique efficace et efficiente pour appuyer la réalisation des trois résultats transformateurs. Plus de 50 bureaux répartis dans quatre régions ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités pour mieux intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les programmes de pays et ainsi mettre à profit les initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire au service de l'atteinte de résultats de développement national. Poursuivant le renforcement des partenariats fondés sur des mécanismes de financement des pays du Sud, quatre nouvelles propositions de projets portées par des pays ont été approuvées, avec plus de 2 millions de dollars versés par le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement ainsi que des financements du Fonds chinois pour la coopération Sud-Sud en faveur du Zimbabwe et du Népal (2 millions de dollars pour chaque pays).

74. En 2019, le FNUAP a participé à la conférence historique sur la coopération Sud-Sud et triangulaire organisée par les Nations Unies en Argentine 40 ans après l'adoption du plan d'action de Buenos Aires, en plaidant pour la reconnaissance de la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que moyen essentiel à l'opérationnalisation du Programme d'action de la CIPD et à la mise à profit du dividende démographique, en conjonction avec les Partenaires dans les domaines de la population et du développement (PPD). Les efforts de plaidoyer du FNUAP et des PPD se sont poursuivis à l'occasion de rencontres ministérielles en marge de la conférence, telles que la 52^e Commission sur la population et le développement consacrée au rôle important de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans la réalisation des ODD et du Programme d'action de la CIPD. Le FNUAP poursuit son partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud dans le cadre d'événements mondiaux tels que l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud. Il

accompagne également les initiatives de coordination interorganisations visant à intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le giron des programmes de développement des Nations Unies. Le Bureau de coopération inter pays du FNUAP s'attache à entretenir ces relations de partenariat et à explorer de nouvelles perspectives d'alliance en vue de renforcer le rôle moteur du FNUAP à l'échelle mondiale en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire.

75. *Mécanismes de financement innovants* : le FNUAP est constamment sur le pied de guerre pour relever les défis inhérents au nouveau paysage financier et tirer parti des nouvelles occasions amenées à se présenter. Afin de diversifier ses financements au-delà de l'aide publique au développement et de créer de nouvelles plateformes d'« investissement d'impact » dans des domaines clés de sa mission, le FNUAP a conclu de nouveaux partenariats avec des organismes publics et privés, non seulement pour mobiliser des ressources supplémentaires, mais aussi pour accroître l'efficacité des dépenses et favoriser la révision des priorités des budgets nationaux en vue d'atteindre les « trois zéros ».

76. En 2018, le FNUAP, la Fondation Bill et Melinda Gates et le Département du développement international ont conclu un partenariat en vue d'élaborer un mécanisme de garantie tirant pleinement parti de la capacité d'achat de produits en matière de santé sexuelle et reproductive du FNUAP, avec l'appui technique de la société de conseil McKinsey. Le FNUAP s'emploie actuellement à élargir son mécanisme de garantie afin de couvrir et d'attirer des sources de contributions plus diversifiées pour 1) accélérer ses processus d'approvisionnement, accroître les économies d'échelle, 2) permettre aux pays de programme de faire un meilleur usage de leurs ressources et 3) accompagner durablement les pays sur la voie de l'émancipation et de l'autosuffisance pour qu'ils répondent à leurs besoins d'approvisionnement en matière de santé sexuelle et reproductive.

77. Le FNUAP et la Banque islamique de développement travaillent ensemble à l'établissement d'obligations à impact sur le développement, visant à améliorer les conditions sociales, économiques et de santé des adolescentes dans les États arabes. Au Cameroun, le FNUAP développe, en partenariat avec le gouvernement camerounais et la Banque islamique de développement, le programme « Micro Takaful » (un régime d'assurance compatible avec les préceptes de la charia) afin de réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile dans le pays.

78. En coopération avec des gouvernements et des institutions financières, le FNUAP a également travaillé à l'instauration de charges ou microtaxes obligatoires pour financer des programmes ciblant les jeunes, ainsi que l'approvisionnement de produits en matière de santé sexuelle et reproductive. Au Guatemala, par exemple, le FNUAP travaille avec les ministères des Finances et de la Santé pour que les ressources provenant des taxes sur les boissons alcoolisées alimentent un fonds renouvelable utilisé pour les approvisionnements d'urgence, y compris l'achat de produits en lien avec la santé sexuelle et reproductive. Le FNUAP travaille également avec le gouvernement du Panama pour allouer un pourcentage des taxes provenant du commerce du tabac (et de ses produits dérivés) à la promotion de modes de vie sains chez les jeunes.

79. *Partenariats avec des parlementaires* : les partenariats avec les parlementaires permettent de rallier un soutien accru au Programme d'action de la CIPD et aux ODD. En 2018, plus de 100 parlementaires issus de 80 pays ont signé la Déclaration d'engagement d'Ottawa, qui les enjoint à inciter leurs électeurs et leur gouvernement à déployer de sérieux efforts afin de mettre pleinement en œuvre l'ensemble des piliers du Programme d'action d'ici 2030.

IV. Considérations stratégiques et prospectives

A. Perspectives pour 2019

80. Les projections de recettes totales s'établissent au 1^{er} mai 2019 à 874 millions de dollars, ce qui est globalement conforme aux prévisions de revenus pour 2019 (875 millions de dollars). Il convient néanmoins de noter que cette tendance pourrait évoluer aussi bien de façon positive que négative au cours des prochains mois, un nombre important de paiements étant dus à la fin de l'année.

Les projections de recettes sont revues tous les mois, afin de s'assurer de la pérennité financière de l'organisation et d'évaluer le caractère opportun de mesures d'austérité si les projections s'avèrent inférieures aux objectifs. Les projections de recettes se fondent sur des estimations de financements calculées en fonction des engagements des donateurs et des partenaires, des prévisions de contributions aux ressources des fonds thématiques et autres instruments de financement, ainsi que sur d'autres paramètres macroéconomiques et politiques et prévisions financières, tels que les taux de change.

81. Sur base des indications données par les donateurs clés et des tendances en matière de contributions, la prévision préliminaire de recettes des contributions aux ressources de base pour l'année 2019 s'établit actuellement à 349 millions de dollars (mai 2019). Cette prévision reste susceptible d'évoluer en fonction des indications supplémentaires que le FNUAP recevra de la part de ses donateurs. Seulement 223 des 349 millions de dollars de ressources de base prévues pour 2019 ont pour l'instant été confirmés. Le reste devrait se matérialiser d'ici la fin de l'année, conformément aux engagements officiels signés. Cette situation témoigne du caractère imprévisible des ressources de base, qui constituent pourtant la pierre angulaire de la structure de financement du FNUAP puisqu'elles exposent l'organisation à de potentiels déficits de financement et de trésorerie. Dans ce contexte, le FNUAP invite instamment ses donateurs et partenaires à s'engager à verser des contributions pluriannuelles (de préférence en dollars américains) et à s'acquitter des paiements le plus tôt possible dans l'année, conformément aux décisions du Conseil d'administration.

82. En termes de ressources diverses, la projection de recettes des contributions pour 2019 est de 525 millions de dollars, dont seulement 270 millions ont été enregistrés (mai 2019).

83. Le FNUAP concentre désormais ses efforts sur la réorientation en matière de financements nécessaire pour remplir sa mission mondiale et apporter une réponse intégrée, souple et dynamique aux besoins et aux priorités des États membres, y compris en renforçant sa participation à des actions communes avec d'autres entités du Groupe des Nations Unies pour le développement, en améliorant la qualité des ressources diverses à travers le renforcement des fonds thématiques propres au FNUAP, et en intensifiant sa coopération avec les gouvernements hôtes en vue de l'atteinte de résultats au niveau des pays. Cette croissance soutenue a favorisé, d'une part, l'augmentation du nombre d'exonérations de paiement et, d'autre part, la réduction des taux de recouvrement des coûts effectivement appliqués en 2018 par rapport à 2017. Cette évolution pourrait représenter une nouvelle atteinte à la pérennité de la structure de financement du FNUAP.

B. Pistes d'amélioration concernant la transparence, la redevabilité et la visibilité des résultats

84. Comme l'indique ce rapport, le FNUAP emploie une approche de planification budgétaire globalement prudente et réaliste fondée sur des projections de recettes. Son objectif est de minimiser le risque de carences en financement ou de mesures d'austérité dans le cas où les projections ne se concrétiseraient pas. Les prévisions de mobilisation de ressources restent néanmoins difficiles à établir, en particulier pour les ressources diverses, et leur affectation est par ailleurs plus complexe en raison de la multiplicité des sources de financement afférentes. Dans ce contexte, le FNUAP a adopté en 2018 et 2019 plusieurs mesures clés destinées 1) à améliorer la transparence, la redevabilité et la visibilité des résultats, 2) à minimiser autant que possible les risques liés au caractère volontaire et volatile de ses financements. Ces mesures sont conformes au pacte de financement des Nations Unies, auquel elles devraient par ailleurs contribuer à l'échelle de l'organisation et du système dans son ensemble.

L'initiative du FNUAP pour le calcul des coûts et le financement

85. À seulement 12 ans de l'échéance de 2030, l'urgence se fait pressante à l'échelle mondiale. L'atteinte des trois résultats transformateurs du FNUAP nécessite des actions immédiates et accélérées de la part des pays ainsi que des partenariats de coopération entre gouvernements et parties prenantes tous niveaux confondus.

86. Le programme de transformation du FNUAP exige une véritable mutation en profondeur, au-delà des simples ajustements de routine. Ce programme ambitieux requiert des investissements substantiels dans différents secteurs. La mobilisation d'un large éventail d'investisseurs sociaux est nécessaire. Au-delà des acteurs traditionnels que sont les gouvernements, les donateurs et la société civile, un rôle plus important doit par ailleurs être dévolu au secteur privé, aux partenariats public-privé et aux individus.

87. En tant qu'organisation phare des Nations Unies sur les questions de santé sexuelle et reproductive et de droits en matière de reproduction, le FNUAP doit jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et la mobilisation de partenariats et d'investissements afin d'honorer les engagements de son programme de transformation à l'horizon 2030. À ces fins, le FNUAP doit renforcer les éléments de preuve et les arguments économiques étayant son plaidoyer, ses programmes et ses opérations orientés vers la vision 2030. La mise en avant d'arguments percutants en termes économiques et transformateurs représente l'investissement le plus opportun pour renforcer le plaidoyer et le dialogue politique fondés sur des données probantes à l'occasion de la CIPD25 et du 50^e anniversaire du FNUAP. L'Initiative axée sur le calcul des coûts et le financement contribuera à combler les insuffisances de financement en vue de l'atteinte des ODD.

88. Pour appuyer cette initiative, le FNUAP a signé des partenariats avec plusieurs universités⁷ et entend étendre ces partenariats à d'autres établissements universitaires et organisations des Nations Unies. L'objectif sera de prendre en compte le point de vue des pays du Sud et de veiller à ce que l'initiative soit bien alignée sur les efforts continus du système des Nations Unies en vue de produire des résultats communs. Cinq grands axes de travail interdépendants sont prévus :

- (a) coût total et impact global des trois résultats transformateurs ;
- (b) coût des trois résultats transformateurs pour le FNUAP ;
- (c) dossiers d'investissement par pays ;
- (d) calcul des coûts des programmes de pays du FNUAP ;
- (e) application du modèle « Lives Saved » pour mettre en évidence l'impact des actions du FNUAP.

89. L'initiative de calcul des coûts et de financement aboutira à des estimations fiables et à l'établissement d'exigences de financement à tous les niveaux. Elle devrait également créer une dynamique d'optimisation des dépenses, des partenariats, des efforts de plaidoyer et de la mobilisation de ressources afin d'accélérer la mise en œuvre du Plan stratégique et du Programme d'action de la CIPD dans le cadre du Programme 2030. À la veille du Sommet de Nairobi⁸, l'Initiative du FNUAP pour le calcul des coûts et le financement, prochainement discutée à l'occasion du forum politique de haut niveau de 2019, permettra d'appuyer l'élaboration de stratégies de financement en faveur de l'accès universel aux services en matière de santé sexuelle et reproductive d'ici à 2030 ainsi que le renforcement des réponses nationales au financement du programme de transformation du FNUAP.

Le FNUAP et la révolution des TIC

90. Dans le cadre de son processus de transition globale, le FNUAP a entamé en 2017 une transformation en lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les différents volets de cette transformation⁹ visent à faire évoluer le fonctionnement interne du FNUAP afin de systématiser davantage le lien entre ressources et résultats, d'améliorer le suivi des prévisions

⁷ Université Johns-Hopkins, Université de Victoria, Université de Washington et Avenir Health

⁸ Le Sommet de Nairobi sur la CIPD25 : accélérer la promesse », qui se tiendra du 12 au 14 novembre 2019 au Kenya, vise à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD et à s'accorder sur des actions et des engagements pour avancer vers l'accès universel aux services en matière de santé sexuelle et reproductive dans le cadre des ODD.

⁹ Parmi ses différents volets figurent notamment la planification de rapports, la gestion de la relation client et la mise en place d'un progiciel de gestion intégrée.

de revenus et de mieux appuyer la planification, l'affectation, la gestion et la communication des ressources, en fonction des besoins et résultats attendus. La transformation devrait être menée à terme d'ici fin 2021.

Vers une production de rapports, une visibilité et une reconnaissance améliorées

91. À la demande du Conseil d'administration, le FNUAP a revu le format et le contenu de son rapport annuel au sujet du financement des dialogues structurés afin, précisément, d'améliorer la qualité des dialogues. Conformément au pacte de financement, le FNUAP travaille également à l'amélioration de ses publications annuelles au sujet de ses résultats et dépenses, à travers l'optimisation des instruments numériques tels que le [rapport annuel 2018](#) et les [rapports à l'échelle des pays](#), également disponibles en ligne. Le FNUAP multiplie également ses supports de visibilité et de reconnaissance, tels que les [pages consacrées aux donateurs](#) et les témoignages recueillis sur le terrain illustrant les résultats de contributions des donateurs récentes ainsi que les progrès concrets réalisés grâce à leur soutien.

92. En tant que membre actif de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), le FNUAP s'efforce de renforcer ses systèmes et ses outils de visualisation afin de faciliter la traçabilité et la publication de ses ressources de base et diverses. Ces informations et les résultats associés sont utilisés par les systèmes informatiques des gouvernements partenaires, les portails de données à l'échelle du système des Nations Unies et le portail des résultats du FNUAP. Conformément aux normes de l'IITA, les informations liées aux dépenses et aux résultats afférents sont présentées de façon à permettre une visualisation des résultats et dépenses par pays, par région et par donateur, dans le portail des résultats du FNUAP. L'amélioration constante des données du FNUAP publiées aux normes de l'IITA a été saluée par les donateurs.

93. Afin d'optimiser la transparence, la visibilité et le suivi des contributions des États membres à ses ressources de base et fonds de financement commun, le FNUAP continue de renforcer ses systèmes de planification et de suivi des ressources afin de pouvoir contribuer efficacement aux demandes de données et de résultats, aux examens conjoints et aux rapports à l'échelle du système. Afin de consolider les mécanismes de transparence et de redevabilité relatifs à la gestion de ses ressources de base et diverses, le FNUAP assure le suivi et les comptes rendus des ressources conformes aux normes harmonisées d'information financière (ou « cube de données »), tel que convenu par les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

94. Le FNUAP soutient UN INFO, la plateforme du système des Nations Unies pour le développement consacrée à la planification, au suivi et aux rapports à l'échelle des pays. Des négociations sont en cours au sujet d'une architecture et d'un déploiement présentant une fonctionnalité de saisie unique des données et favorisant une appropriation nationale, afin de permettre une exploitation multiple des données saisies sur la plateforme UN INFO. Ce système sera intégré dans les outils de gestion et d'établissement de rapports en lien avec la performance institutionnelle du FNUAP. Il sera intégralement harmonisé avec une fonctionnalité de compte rendu prévue au sein du système interne de planification des ressources du FNUAP en cours de développement.

95. Déterminé à poursuivre ses efforts en vue d'atteindre l'excellence en matière de gestion et de programmes et d'accéder à un plus haut degré de transparence, de redevabilité et de visibilité des résultats, le FNUAP accueille avec intérêt les suggestions des États membres. Le FNUAP s'est engagé à continuer ses échanges et sa relation d'apprentissage avec d'autres organisations des Nations Unies œuvrant sur des thématiques communes, afin de poursuivre l'amélioration des dialogues structurés en matière de financement et d'assurer la mise en œuvre efficace du pacte de financement des Nations Unies.

Poursuite du plaidoyer et du dialogue en vue de financements de qualité

96. Le FNUAP tient à réitérer que la meilleure modalité de contribution est la contribution illimitée aux ressources de base, lesquelles constituent le fondement de la durabilité et de l'efficacité de la poursuite de la mission de l'organisation, tel que le soulignent l'examen quadriennal complet (EQC) et le pacte de financement. La durabilité des ressources détermine largement la capacité du Fonds à satisfaire la demande de services croissante des pays qu'il dessert, à intégrer pleinement le Programme d'action de la CIPD dans ses stratégies nationales de développement et à maintenir son avantage comparatif dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

97. Grâce au déploiement réussi du Plan stratégique en 2018¹⁰, le FNUAP est en bonne position pour mettre en œuvre les objectifs ambitieux définis dans le Programme à l'horizon 2030 ainsi que ses trois résultats transformateurs. C'est dans cette optique que le FNUAP demande à la communauté des donateurs de s'engager en faveur de flux de trésorerie prévisibles, car ils revêtent une importance cruciale pour une gestion optimale des opérations. Le FNUAP encourage tous les gouvernements à relever leur niveau de contribution aux ressources de base du Fonds mais également à d'autres instruments de financement de qualité, tels que les fonds thématiques mondiaux. En outre, le Fonds encourage vivement ses donateurs à maintenir leurs engagements à fournir des contributions en temps voulu et à respecter les calendriers de paiement, afin de garantir l'optimisation des interventions du FNUAP.

98. Le FNUAP reconnaît les niveaux et pourcentages actuels des flux de ressources de base et diverses. Loin d'être incompatibles, les stratégies d'optimisation de chacun de ces flux sont le fondement de la stratégie de mobilisation des ressources du FNUAP. Le Fonds continue de solliciter auprès de ses partenaires un engagement actif et des retours constructifs, comme en témoignent les dialogues structurés en matière de financement. Cette implication des partenaires a une importance toute particulière en 2019, année représentant un espoir de renouveau du mouvement lancé il y a 25 ans lors de la CIPD ; l'occasion pour nous de réaffirmer notre engagement et de nouer de nouveaux partenariats en vue de remplir les promesses formulées lors de la Conférence du Caire.

V. Éléments de décision

99. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- (a) prendre bonne note du rapport 2018-2019 sur le dialogue structuré en matière de financement (DP/FPA/2019/8) ;
- (b) insister sur le fait que le FNUAP a besoin d'un soutien politique solide, d'un appui financier renforcé ainsi que de ressources ordinaires prévisibles pour mieux accompagner les pays dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2021 ; pour intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement aux cadres et stratégies nationales de développement ; pour atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale ; et pour soutenir les pays dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- (c) réitérer que les ressources de base (ordinaires) constituent la pierre angulaire du FNUAP et sont indispensables à la conservation du caractère multilatéral, neutre et universel de sa mission, ainsi qu'à la réalisation de ses interventions ; et encourager le FNUAP à mobiliser davantage ce type de ressources tout en continuant à recueillir des ressources supplémentaires destinées aux fonds et programmes thématiques ;
- (d) encourager tous les États membres à augmenter leur contribution aux ressources de base et inciter les pays en mesure d'apporter leur aide à agir dès la première moitié de l'année et à s'engager à verser des contributions pluriannuelles de façon à assurer une programmation efficace ;

¹⁰ Voir le rapport annuel 2018 du FNUAP : <https://www.unfpa.org/fr/annual-report>.

- (e) encourager par ailleurs tous les gouvernements de pays de programme à renforcer leur contribution aux programmes menés dans leur propre pays ;
 - (f) évaluer les progrès réalisés et les améliorations apportées par le FNUAP dans le cadre de ses dialogues structurés en matière de financement ;
 - (g) encourager le FNUAP à poursuivre le renforcement de son architecture de financement afin d'aligner les ressources sur les résultats des programmes, conformément au Plan stratégique 2018-2021 ;
 - (h) encourager le FNUAP à poursuivre sa collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et ONU-Femmes afin d'améliorer la coopération concernant les dialogues structurés en matière de financement et de contribuer à la mise en œuvre efficace du pacte de financement ;
 - (i) inviter instamment l'ensemble des États membres à contribuer aux réalisations et engagements énoncés dans le pacte de financement des Nations Unies.
-